

ASSEMBLEE GENERALE
DU 22 Juillet 2024



ASSOCIATION DES AMIS DU
VIEUX POËT-LAVAL

COMPTE RENDU

Le 1 Août 2024

L'Assemblée Générale annuelle du 22 Juillet 2024 s'ouvre à 17h30 sous la présidence de Guillaume Devred-Smith.

28 Membres sont présents ou représentés,

Le Quorum est atteint

Guillaume Devred-Smith souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance par le rapport moral

1°) RAPPORT MORAL

ACTIONS MENEES EN 2023

- Plan de circulation, signalétique et stationnement
- Environnement visuel (Pose de claustras en bois autour des containers déchets) et végétalisation
- Suivi des projets patrimoniaux et de l'entretien du patrimoine
- Assurance contractée par l'Association pour les locaux dont elle a le bail, au château et pour la tour et son jardin dont l'Association est propriétaire

PLAN DE CIRCULATIONS ET STATIONNEMENT

- Après plusieurs rendez-vous pris et présentations faites à la mairie sur nos propositions de circulation, de signalétique et de stationnement (piétons, vélos, voitures, camping-cars) celle-ci n'a toujours pas présenté le projet au Conseil Municipal et il est peu probable malheureusement que celui-ci ait une suite.
- Nous allons insister néanmoins pour que les problèmes de stationnement soient résolus et que les macarons promis par la mairie soient distribués à la dizaine de personnes qui en ont fait la demande, avec emplacements réservés.
- Quant au projet de circulation prévoyant entre autres, l'aménagement du carrefour de Pierre Brune, nous nous proposons de prendre contact avec le département et de le soumettre pour décision à ce niveau
- Le projet proposé en 2023 fera donc l'objet de 2 démarches :
 - Les besoins en stationnement = Auprès de la mairie
 - Les aménagements de circulation = Auprès de l'intercommunalité et du département

RÉACTIONS DES MEMBRES PRÉSENTS :

J.M. Ledouce : La question des panneaux de circulation et d'accès aux parkings incombe à la Communauté de Communes. Il faut donc pouvoir présenter à nouveau le projet à la mairie pour qu'elle intervienne au niveau de l'intercommunalité.

*Intervenir à la fin d'un conseil municipal au moment des questions diverses.
Consensus sur le fait d'avancer sur le panneautage et envisager l'aménagement du carrefour de Pierre Brune en intervenant dès maintenant au niveau du département tout en sachant que ce sera un projet de long terme.*

ENVIRONNEMENT VISUEL

L'habillage des containers : (cf. Bernadette Crouy)

C'est la communauté des communes qui s'est engagée à les changer dans la région mais avec un étalement sur plusieurs années vu le coût élevé généré. Le changement des containers dans notre cas est prévu d'ici 5 ans. Bernadette Crouy essaye d'obtenir qu'ils soient posés pour le centenaire de l'Association, mais la communauté ne peut pas s'engager sur ce délai.



Le lavoir Ouest:

La mairie a demandé de faire un devis de réparation du lavoir dont la mise en eau est prévue cette année.

L'Association va donc faire faire un devis et demander une participation financière à la Sauvegarde des monuments anciens de la Drôme



Entretien végétal du village :

- Suite à l'abattage de 5 arbres au niveau du parking Fontlaye, sans que notre association n'en ait été informée et après discussion avec la mairie, il est convenu que l'entretien et la végétalisation du village ferait l'objet d'une collaboration tripartite.

- Définition de 3 zones d'entretien à partir du plan du village:

- Une zone de débroussaillage par la mairie

- Une zone d'embellissement, d'entretien et de fleurissement par un jardinier financé par l'Association

- Une répartition des zones d'entretien sous la responsabilité de chaque habitant (nettoyage devant chez soi)



- Cette répartition faite, l'Association se charge de briefier les équipes de la mairie sur leur zone d'intervention et de procéder à une demande de devis auprès d'entreprises de jardinage pour les autres aspects

RÉACTIONS DES MEMBRES PRÉSENTS

Ne pas oublier toute la partie Ouest du vieux village avec ses champs de ronces et ses parcelles en déshérence.

Demande d'envoi d'une lettre recommandée à la mairie pour qu'elle intervienne vigoureusement quitte à faire faire le nettoyage et débroussaillage des parties privatives et d'envoyer la facture aux propriétaires.

PROJETS PATRIMONIAUX

Restauration des remparts et du toit du musée du protestantisme:

- L'entreprise Chazet a été choisie pour la rénovation des remparts. Les travaux ont démarré en avril et sont en voie d'achèvement.
- L'entreprise Reboulet a été choisie pour la toiture du temple.
- Le choix a été fait avec le musée du protestantisme de faire les travaux en septembre: délais 12 semaines de travaux. **Tous les matériaux seront livrés par hélicoptère début septembre.**

Pour information le mur de soutènement de l'entrée Est du village est fragilisé. La mairie va mettre son service voirie dessus début septembre.

Projet CAUE,

- 1ère tranche : démarrage des travaux début septembre 2024: Ils concernent la rue Basse du Pavé, la rue de la Chalanque, la rue du Temple, la rue du Petit Portail et la place des Commandeurs.
- 2ème tranche : La mise en œuvre de cette seconde tranche, est reportée par manque de budget : Rue Neuve et Place Yvon Morin

L'Arche de la rue du Château : Il s'agit de l'arc en pierre qui jouxte la maison d'Alain Tillier et pour lequel, le maire s'est engagé à faire intervenir rapidement les employés municipaux.

Chapelle St Jean et le risque de chutes de pierres :

Suite au constat fait par Cyril Robot, gérant des Hospitaliers, que des pierres étaient tombées depuis la voûte de la chapelle, Bernard Cesa a rencontré pour avis, d'une part Mr. Seiner, architecte DPLG et membre du collectif du patrimoine de Dieulefit et d'autre part, Mr. Villemagne, Architecte du Patrimoine (qui a été missionné et travaillé sur plusieurs rénovations dans le vieux village).

• Compte rendu de A.Seiner, Architecte dplg

« ...Il apparaît une fissure verticale dans le mur de culée de la voûte, visible notamment au droit de l'ouverture. L'épaisseur de ce mur de soutien n'est pas très importante, il convient de vérifier sa tenue dans le temps en installant un témoin de contrôle au niveau de la fissure. La voûte a été légèrement ébranlée, il est nécessaire de surveiller les fissures.»

• Compte rendu de M. Villemagne, architecte des Bâtiments de France : L'état de la voûte inquiète davantage. Les pierres paraissent instables en bordure de la voûte et c'est de là que des pierres sont tombées. Instabilité également décelée sur l'arase des murs côté nord de la chapelle.

En réponse l'Association a réagi comme suit :

- Dans un premier temps, interdiction de l'accès à la chapelle grâce à une chaîne,
- Mise en place d'un panneau imprimé de mise en garde au public, en français et en anglais
- Lettre recommandée à la mairie, dont la responsabilité est engagée, par pour l'alerter ainsi que sur l'état d'abandon de la végétation.
- Faire poser des témoins pour vérifier la progression des fissures
- Demander à la mairie de consulter M.Villemagne pour avis et officialiser sa mission

RÉACTIONS DE ALAIN TILLIER

L'Arche de la rue du Château : à l'emplacement d'une ancienne fenêtre au dessus de l'arceau, on a posé des moellons qui s'effritent avec les différences de température et le gel et dégel.

La voûte de la chapelle: Il n'y a aucun danger d'effondrement de la voûte. C'est une voûte tardive du XVII ème siècle qui autrefois était enduite. Ce n'est pas dramatique. Simplement en surface il y a quelques cailloux qui se détachent. Ce qu'il faut, c'est simplement rejointoyer le parement de la voûte. Ceci est de la responsabilité de la mairie, ainsi que l'entretien des murs où s'enracinent les végétaux.

La Tour sans toit (Tour du jardin):

Cette tour appartient à l'Association qui a donc la responsabilité de son entretien. Suite à un courrier envoyé par Mme Develec habitante de la rue des remparts à la mairie qui nous l'a transmis, et qui alerte sur des signes apparemment inquiétants concernant la stabilité de la tour.

Une visite de Mr. Villemagne a permis de démentir l'éventuelle dangerosité de l'état de la tour.

Pour une parfaite expertise, il y aurait lieu de missionner P. Villemagne pour qu'il établisse un constat officiel et fasse faire les devis nécessaires.

Le financement serait à notre charge mais il est possible d'obtenir une subvention de la Caisse des Monuments Historiques puisque la tour est inscrite à l'inventaire.

Le cas échéant l'Association pourrait également faire un appel aux dons pour le complément,

RÉACTIONS DES MEMBRES PRÉSENTS

Alain Tillier : cette tour est entièrement pleine en dessous du niveau du jardin, seule la partie haute est vide avec 2 pièces superposées. Cela a souffert pendant toutes la période où il n'y a pas eu de toit et les fissures datent de cette époque là. Depuis les années 80 où le toit a été placé, cela n'a pas bougé.

Il n'y a pas d'urgence à faire restaurer la tour.

Avant d'engager de quelconques études et frais, il y a lieu de s'interroger sur l'intérêt de conserver cette tour.

ASSURANCE

L'Association a fait réaliser une nouvelle étude par notre assureur Groupama pour les locaux dont elle a le bail, au château et pour la tour et son jardin :

- Nous obtenons une meilleure protection à un prix inférieur de 150 €/an
- Rappel: le bail emphytéotique accordé par la mairie arrivera à échéance en 2027
- L'Association se propose d'en demander une extension de 30 ans.

2°) RAPPORT FINANCIER

EXERCICE 2023 ACTIVITE au 31 Décembre

DEPENSES en euros	
Assurance	370.32
Cotisations (OT)	35.00
Maintenance informatique	240.00
Achat pochettes	
Eau	33.76
Frais banque	80.40
Réceptions	65.81
Entretien jardin	720.00
Divers boîte à clés	47.90
TOTAL	1593.19

RECETTES en euros		
Cotisations	1360.00	83 adhérents
visites	708.00	118 visites
DONS	120.00	
Vente pochettes	63.00	
Vente livre Alain Tillier	133.40	
Subvention mairie	0.00	
Intérêts Livret A	271.04	
TOTAL	2655.44	

RESULTAT EXCEDENTAIRE 1062.25

EXERCICE 2023 TRESORERIE au 31 Décembre 2023 Euros

LIVRET A	9563.83
Cpte COURANT	4605.07
CAISSE	367.8
TOTAL	14536.70

TRESORERIE 2022	13473.36
excédent 2023	1062.25
TOTAL	14535.61

- Nombre d'adhérents = 83
- Bilan des visites du château/Village = 118
- Réévaluation des cotisations annuelles à 25€ par personne en 2024 et 35€ pour un couple.

Rappelons que notre Association a été déclarée d'intérêt général ce qui fait que les cotisations sont défiscalisées à 60%.

RÉACTIONS DES MEMBRES PRÉSENTS

Vote oui à l'unanimité des présents.

3°) PROJETS 2024

Réalisation d'une promenade piétonne dans le vieux village :

- Dans le projet CAUE initial, proposé par Florine LACROIX, L'Atelier L avait imaginé la possibilité d'une promenade piétonne dans le village pour que le promeneur se perde un peu dans les parties vides du village avec de beaux points de vue.
- Cette approche n'a pas été retenue par la mairie.
- Or, cette promenade piétonne serait tout à fait dans l'esprit de ce que souhaite l'Association et nous proposons donc de poursuivre cette idée.
- Le parcours de cette promenade permettrait de mettre en valeur la faune, la flore et le patrimoine.
- Le jardin de l'association en serait un point central.
- Nous proposons de présenter le devis de conception et de mise en œuvre ultérieurement.

Intervention d'une équipe de scouts :

- Une équipe de 3 guides et 2 scouts (majeurs) nous a proposé ses services en contrepartie de leur hébergement du 1er au 11Août,
- Cet hébergement a été très amicalement accordé par Blandine Rosanvallon que nous remercions vivement et certains habitants leur prépareront un bon repas.
- Une partie de la mise en œuvre de ce projet de promenade, le déblayage des zones de ronces et celles des parcelles particulièrement mal entretenues, la centralisation des vieilles pierres du village au parking du cimetière en accord avec la mairie et les entrepreneurs, pourra donc être l'objet de l'intervention de cette équipe de scouts.

Réactualisation et harmonisation de la charte signalétique du vieux village :

Sachant que la Mairie ne donnera pas suite au projet signalétique que nous lui avons soumis, et devant la gestion anarchique des supports utilisés dans le village, le bureau propose de mettre en place une charte signalétique à minima destinée aux nouveaux commerçants et autres usagers désireux de signaler un emplacement. Cette charte donnera les règles d'utilisation des éléments de signalétique (Typographies, taille des typographies, matière des supports, couleur des supports, formats des supports en fonction de leur usage, définition des différents usages autorisés...)

Préparation du centenaire de notre association :

- Devant l'urgence de faire avancer ce projet, le bureau propose le scénario suivant :

1°) Organisation d'une exposition de photos du vieux village durant deux semaines dans les salles du château (sur autorisation de la mairie)

2°) Le jour du vernissage, organisation de spectacles vivants dans les rues du village : troubadours, conteurs, clowns, acrobates ...

Avec, Aline raffi de l'office du tourisme, Françoise Chambeu propose un projet centré sur l'histoire du village.

3 artistes seraient engagés : un conteur, un musicien, un artiste de cirque.

3°) Le soir de cette journée, organisation d'un banquet dans la cour des Commandeurs avec une animation par des musiciens (Concerts Pradel, par exemple)

La date proposée pour ces festivités serait le [vendredi 18 juillet 2025](#).

Constitution d'une équipe pour la mise en œuvre de ce projet autour des personnes, par exemple, qui se sont portées volontaires lors de la dernière AG. i.e. :

- Françoise Chambeu
- Anne Obendiek
- Françoise Guillot
- Sarah Morlaye
- George Gras
- Anne Le Douce

Proposition de 3 chefs d'équipe qui se chargeront de recruter leurs co-équipiers.

- ✓ Bernard Cesa pour l'organisation de l'exposition
- ✓ Françoise Chambeu pour l'animation de rue
- ✓ Un troisième chef d'équipe est demandé pour la prise en charge de l'organisation du banquet.

Pique Nique des habitants :

Devant le succès remporté lors de ce dernier événement, l'Association propose de renouveler l'opération Pique Nique des Habitants du Vieux Village.

La date en serait le [31 Octobre 2024](#)

RÉACTIONS DES MEMBRES PRÉSENTS

Positives sur tous les aspects.

4°) RENOUELEMENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Election 2022 : M.Cavet et B. Cesa

- ✓ Annie Bastide ne se représente pas et deux postes restent à pourvoir
- ✓ Nouveaux élus :
- ✓ Blandine Rosanvallon et Pierre Etienne Guillot
- ✓ Démission de Maia Cavet le 26 avril 2024 (poste à pourvoir)
- ✓

Se représentent en 2024 :

- Guillaume Devred Smith : Président
- Françoise Chambeu
- Bernadette Crouy
- Lionel Rey : Trésorier
- Laurence Wahl : Secrétaire

RENOUELEMENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elections 2026 :

Se représenteront en 2026 :

- Blandine Rosanvallon,
- Pierre Etienne Guillot,
- Bernard Cesa

Georges GRAS est élu en remplacement de Maïa Cavet.

Suite à cette AG, un pot de l'amitié a été organisé dans le jardin du château.